



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

2008 - 2009

PRÉSENTÉ PAR
MONSIEUR DANIEL FORTIN
PRÉSIDENT

le 31 août 2009

Conseil d'établissement 2008-2009



11 décembre 2008

1^{re} rangée : Lise Therrien, Maurane Cloutier, France St-Onge, Daniel Fortin, Geoffroy Boucher, Marjolaine Bérubé, Roseline Drolet

2^e rangée : Martin Bourgeois, Jean-Thierry Mussard, Isabelle Roos, Michel Gauquelin, Monique Laurin-Lapointe, Marie-Andrée Pelletier, Andrée-Anne Goudreau, Guillaume Roy, Josiane Dufour, Jean-François Fortin, Pierre Gagné, Anie Lavoie, Joseph Nino, Louis Chartré.

TABLE DES MATIÈRES

1. La composition du conseil d'établissement	4
2. Le calendrier des réunions	5
3. Les travaux du conseil d'établissement	5
3.1. Les résolutions adoptées	5
3.2. Les avis donnés	6
3.3. Les comités de travail	7
3.4. Les sujets discutés	9
4. Le fonctionnement du conseil d'établissement	10
5. Les relations avec le milieu	10
6. Le bilan de l'année	12
6.1. Sur le fonctionnement	13
6.2. Sur les relations avec le milieu	13
6.3. Sur l'équipe de direction	14
6.4. Sur les dossiers	14
6.4.1. Les réalisations en cours	14
6.4.2. Les préoccupations	15
6.4.3. Les développements à venir	16
7. Les recommandations pour l'an prochain	16
8. Conclusion	19

Note : Un sommaire de ce rapport annuel sous forme de diaporama est aussi présenté sur le site Web de l'école www.derochebelle.qc.ca sous l'onglet « Organisation de l'école ».

Le conseil d'établissement de l'école secondaire De Rochebelle est heureux de présenter son rapport d'activités pour l'année scolaire 2008-2009.

1. La composition du conseil d'établissement

- Membres élus par leurs pairs :
 - Parents : M. Daniel Fortin, président
M. Louis Chartré, président substitut et représentant au Comité de parents
M. Martin Bourgeois, trésorier
M. Pierre Gagné, substitut au comité de parents
M. Jean-Thierry Mussard
M. Joseph Nino
Mme Marie-Andrée Pelletier
Mme Isabelle Roos
 - Personnel enseignant :
Mme Marjolaine Bérubé
Mme Josiane Dufour
M. Jean-François Fortin
Mme Andrée-Anne Goudreau
Mme Monique Laurin-Lapointe
M. Guillaume Roy, remplacé par M. Alain Boudreault en février 2009
 - Personnel professionnel : Mme Lise Therrien, remplacée par Mme Sophie Desgagné en mai 2009
 - Personnel de soutien : Mme Anie Lavoie
 - Élèves : Geoffroy Boucher
Maurane Cloutier
- Membres nommés par le conseil d'établissement :
 - Représentants de la communauté : Mme Roseline Drolet
M. Michel Gauquelin

Le conseil d'établissement comptait donc 20 membres, soit le nombre maximum autorisé par la Loi sur l'instruction publique et conformément à la résolution de la Commission scolaire des Découvreurs sur la composition du conseil d'établissement de l'école secondaire De Rochebelle.

Le conseil a dû effectuer deux remplacements de membres en cours d'année : M. Guillaume Roy est parti en congé parental et Mme Lise Therrien a quitté le conseil en raison de son élection comme présidente syndicale.

Le conseil a désigné en septembre Mme Roseline Drolet comme secrétaire.

La directrice de l'école, Mme France St-Onge, a participé à toutes les réunions du conseil d'établissement. À quelques occasions, des membres de l'équipe de direction ont aussi participé pour rencontrer les membres du conseil ou présenter des informations se rapportant à des dossiers relevant de leurs responsabilités.

2. Le calendrier des réunions

Le conseil d'établissement avait prévu 12 réunions régulières à son calendrier mais il en a tenu 11. La réunion de février a dû être retardée, ce qui a entraîné l'annulation de la réunion de mars et celle d'avril a été devancée. Les réunions se sont donc tenues aux dates suivantes :

18 septembre 2008	26 février 2009
9 octobre 2008	2 avril 2009
30 octobre 2008	7 mai 2009
19 novembre 2008	28 mai 2009
11 décembre 2008	17 juin 2009
21 janvier 2009	

Les réunions ont duré en moyenne 2 heures et 40 minutes, incluant une pause. Elles ont toutes eu lieu à l'école De Rochebelle.

3. Les travaux du conseil d'établissement

Les travaux du conseil d'établissement se regroupent selon quatre formes : les résolutions décisionnelles, les avis formels, les rapports des comités de travail et les sujets de discussion.

3.1 Les résolutions adoptées

Le conseil d'établissement a adopté 92 résolutions au cours de l'année, incluant les 33 résolutions de formalité sur les ordres du jour, les procès-verbaux et la levée des réunions. Le tableau de l'annexe 1 donne la liste de toutes les résolutions pour chacune des réunions.

Voici les principales résolutions ayant trait à des dossiers où le conseil d'établissement est décisionnel, par ordre chronologique :

- Septembre 2008
 - Mise en place du conseil d'établissement : diverses résolutions;
- Octobre 2008
 - Approbation des sorties éducatives 2008-2009;
 - Formation des comités et nomination des membres;
 - Approbation des activités du projet « Écoles en forme et en santé » au montant de 7650\$
 - Approbation des voyages de niveau 2008-2009;
 - Approbation des autres voyages pour 2008-2009 et 2009-2010;

- Appui à la CSDD pour l'intensification des démarches sur le double usage du terrain synthétique;
- Novembre 2008
 - Reconduction des Prix du conseil d'établissement;
 - Appui à la direction dans les démarches pour l'obtention d'un auditorium et de plateaux sportifs additionnels;
- Décembre 2008
 - Approbation du festival d'hiver;
- Février 2009
 - Approbation du cadre organisationnel des services éducatifs 2009-2010 (grille-matières);
- Avril 2009
 - Approbation de la politique santé modifiée;
- Mai 2009
 - Approbation de l'utilisation des locaux 2009-2010;
 - Attribution des Prix du conseil d'établissement au montant de 675 \$;
 - Approbation de modifications mineures dans les règles de vie des élèves;
 - Demande à la CSDD d'analyser les options visant à doter l'école d'un auditorium, de plateaux sportifs additionnels et d'un deuxième terrain synthétique pour soccer et football;
 - Adoption du budget initial de l'école 2009-2010;
- Juin 2009
 - Acceptation des rapports d'activités des comités du conseil d'établissement.

3.2 Les avis donnés

Suite à des consultations formelles, le conseil d'établissement a émis ou non des avis sous forme de résolutions sur les sujets suivants :

- À la Commission scolaire:
 - Critères d'inscription des élèves pour 2009-2010 : pas d'avis formulé;
 - Liste des écoles et leur aire de desserte : pas d'avis formulé;
 - Plan triennal des immeubles : pas d'avis formulé.
- A la directrice :
 - Modalités relatives au bulletin et au bilan de 4^e secondaire : avis favorable;
 - Budget révisé de l'école 2008-2009 : avis favorable;
 - Utilisation des redevances de la cafétéria 2008-2009 : avis favorable;
 - Projets en immobilisations pour 2009-2010 : avis favorable;
 - Facture pour les frais payés par les parents pour 2009-2010 : avis favorable.

Par ailleurs, la CSDD a lancé une consultation publique tenue en novembre 2008 sur le projet de fermeture de deux écoles primaires. Le conseil d'établissement a décidé de ne pas exprimer d'avis à ce sujet.

3.3 Les comités de travail

Le conseil d'établissement a formé six comités de travail composés de membres du conseil et de différents acteurs dans l'école. Les cinq comités existant l'an dernier ont continué leurs activités : Communications, Infrastructures, Action Santé, Santé mentale et Action Planète. Quant au comité sur le projet éducatif, formé en début d'année, sa mise en action a été reportée à 2009-2010, année où le projet éducatif actuel devra être évalué et mis à jour. Le conseil a confié des mandats à chacun des comités et ceux-ci ont fait régulièrement état de leurs travaux lors des réunions du conseil d'établissement. En fin d'année, ils ont remis un rapport de leurs activités dont voici un court résumé. Les recommandations des comités seront présentées au chapitre 7.

- Le comité Communications

Composé de 5 personnes et présidé par M. Mark Leblanc, ce comité s'est réuni 2 fois et a aussi tenu des séances de travail informelles. La mise à jour et la gestion du site Web ont été effectuées par M. Marc Poulin, enseignant responsable du site. Quatre enseignants étaient mandatés pour la cueillette d'informations à publier provenant de chaque pavillon. Le journal interne et le communiqué aux parents ont continué leur parution. Concernant le portail Édu-groupe, l'utilisation en est faite par quelques membres du personnel.

- Le comité Infrastructures

Ce comité formé de 12 personnes et présidé par M. Daniel Fortin s'est réuni 8 fois. Il a travaillé sur 5 dossiers. En signalisation et sécurité à l'extérieur, notons l'ajout de panneaux d'arrêt et d'affiches sur le tabagisme ainsi que l'installation à venir de dos d'âne. Le projet d'aménagement extérieur a pris forme sous trois volets : aires de repos, terrains de jeux et verdissement. Jusqu'à maintenant, 50 tables ont été placées près des pavillons, deux paniers de basketball ont été installés au mur du pavillon Félix-Leclerc, le terrain de basketball a été rénové et 80 jeunes arbres ont été plantés. Du budget initial de 47 500 \$ obtenu en 2007-2008, il reste encore à convertir les courts de mini-tennis en terrain de basketball et à aménager la terrasse. Quant au terrain de volleyball prévu, le projet devra être réétudié. Du côté intérieur, la direction et la CSDD ont obtenu un budget pour une rénovation majeure du sous-sol du pavillon Jacques-Rousseau. Le dossier de l'auditorium et des plateaux sportifs additionnels a continué de cheminer. Une résolution du conseil d'établissement a réaffirmé la priorité de ces deux projets d'infrastructures. Un document d'énoncé des besoins a été présenté à la CSDD, au MELS et au ministre Sam Hamad. À la demande du MELS, une analyse statistique complète sur l'utilisation des locaux de l'école a été effectuée dans le but d'évaluer les besoins de gymnase. Concernant l'auditorium, le MELS a répondu qu'il ne possède aucun programme de financement. Quant au terrain synthétique construit à l'automne 2007, les démarches ont encore été infructueuses pour en obtenir le double usage soccer/football. Comme solution temporaire, le terrain naturel actuel sera fermé à l'été pour réfection par la Ville et prêt pour l'automne 2009.

- Le comité Action Santé

Ce comité de 13 personnes a été co-présidé par Mme France St-Onge et Mme Roseline Drolet. Il s'est réuni 7 fois. Il bénéficie de la contribution de partenaires venant de la Chaire de recherche sur l'obésité de l'Université Laval, du Centre de recherche de l'Hôpital Laval, de la Chaire de recherche du Canada sur les comportements et la santé ainsi que du concessionnaire Les Services alimentaires Monchâteau. Le comité a réalisé son plan d'action présenté au programme « Écoles en forme et en santé ». Doté d'un budget de 7650 \$, il comprenait 11 activités de participation et de promotion sur la saine alimentation et l'activité physique. Pour diffuser une information très détaillée, le comité a créé une section sur le site Web. La politique santé de l'école a été rendue entièrement conforme à celles du MELS et de la CSDD. Concernant l'offre de services alimentaires dans les distributrices et à la cafétéria, le respect de la politique a été vérifié par la nutritionniste et nécessitera l'ajustement de seuls quelques points mineurs. L'élimination complète des frites avait été effectuée en septembre 2008. À la demande du conseil étudiant, l'école a procédé à l'achat de vaisselle lavable qui sera utilisée dès septembre 2009. De plus, l'achat de fours micro-ondes additionnels jumelé à une campagne d'affichage sur leur utilisation soignée a contribué à améliorer le service dans les pavillons. Enfin, l'embellissement de la cafétéria par une murale dessinée par des élèves et leurs enseignantes a été complété. Quant au projet de recherche sur le comportement des élèves entrepris l'an dernier et portant sur la consommation du repas du midi à l'école plutôt qu'à l'extérieur, il a connu un ralentissement dû au congé de maternité de la responsable. Il se poursuivra donc l'an prochain.

- Le comité Santé mentale

Ce comité était composé de 10 personnes et présidé par Mme France St-Onge. Il s'est réuni 9 fois et a poursuivi la mise en œuvre du plan d'action élaboré l'an dernier. Avec comme objectif d'agir en prévention, il a organisé des conférences et ateliers pour tous les élèves de 1^{re} à 5^e secondaire sous divers thèmes : respect et intimidation, estime de soi, dépression, image corporelle, violence et relations amoureuses, gestion du stress. Un effort important a été consacré à la Semaine de la santé mentale avec des activités à tous les jours et un affichage spécial. Un budget de 2000 \$ était disponible pour le comité.

- Le comité Action Planète

Composé de 13 membres, il était présidé par Mme Manon Fortin, directrice adjointe, et il s'est réuni 9 fois. Le comité a contribué à la réalisation d'un objectif général du plan de réussite. La nouvelle politique environnementale de l'école, approuvée en juin 2008, a servi de base à son plan d'action. Pour chacune des quatre orientations de la politique, des actions ont touché toute l'école. En gestion des matières résiduelles, citons le multirecyclage, la récupération des piles, la boîte à lunch écologique, la fabrication de sacs de magasinage, la récupération en fin d'année du matériel scolaire encore utilisable. Des actions de sensibilisation ont été effectuées : tournée des classes, affichage, vitrine sur le site Web, kiosques pour le Jour de la Terre, activités pour la Journée mondiale sans achat. Pour l'amélioration du milieu de vie, les élèves ont remplacé 50 jeunes arbres endommagés et le comité a distribué 400 petits arbres. Enfin, du côté gestion écologique de l'école, un pense-bête (fermer fenêtre et lumière) a été conçu et sera installé sous chaque interrupteur. Dans ses réalisations, le comité a collaboré avec les comités Action Santé et Infrastructures ainsi qu'avec

l'Organisme de participation des parents. Le financement du comité provenait du programme VERRR de Recyc-Québec (2990 \$) et de la Fondation de l'école (500 \$). Mentionnons que l'école est membre du Réseau des EVB (Établissements verts Brundtland).

3.4 Les sujets discutés

Lors des réunions, plusieurs sujets ont fait l'objet de discussions sans nécessairement mener à une décision. Ces discussions avaient pour buts soit d'apporter un éclairage à la direction, de susciter des réflexions, d'informer les membres ou de répondre à des interrogations des membres.

Voici une liste des principaux sujets discutés, classés par affinités :

- Rapport d'évaluation du plan de réussite 2007-2008;
- Bilan des réalisations 2007-2008 : feuillet inséré dans le dépliant de l'école en guise de reddition de comptes sur la qualité des services;
- Plan de réussite 2007-2009 approuvé l'an dernier;
- Rôle du conseil d'établissement au regard du projet éducatif, du plan de réussite et de la reddition de comptes;
- Démarche d'élaboration de la grille-matières et encadrement obligatoire de la grille-matières;
- Normes et critères d'évaluation pour tous les niveaux : refonte en profondeur;

- Évaluation de quelques voyages réalisés en 2008-2009;
- Participation mitigée des élèves au voyage de niveau de 2^e PEI;
- Améliorations apportées au processus d'organisation et d'approbation des voyages;

- Rapport financier de l'école pour 2007-2008 et absorption du déficit;
- Règles budgétaires du MELS concernant les enveloppes protégées et la contribution exigée des écoles;
- Rapport financier du projet « Ecoles en forme et en santé » pour 2007-2008;
- Financement de l'entretien des équipements de la cafétéria;

- Application de la règle sur les retards;

- Plan stratégique de la CSDD 2008-2011 : présence de trois éléments formulés par le conseil d'établissement lors de la consultation;

- Plan d'action du comité sur la santé mentale;
- Plan d'action du comité Action Planète;

- Augmentation des frais payés par les parents pour le PEI;

- Document de l'OPP sur le sentiment d'appartenance;
- Fondation de l'école : rôle, fonctionnement et évolution.

4. Le fonctionnement du conseil d'établissement

Fort de son expérience, le conseil d'établissement a poursuivi son fonctionnement sur les mêmes bases ayant fait leurs preuves : ses règles de régie interne, son travail en comités, sa présence aux réunions de l'Organisme de participation des parents, son interaction soutenue avec la direction et la commission scolaire.

Le conseil a adopté en octobre son plan de travail pour 2008-2009 (annexe 2). Il a aussi adopté son budget annuel au montant de 3 200 \$. Le rapport financier est placé dans l'annexe 3.

Le travail de secrétariat du conseil d'établissement a été très bien exécuté et avec diligence, comprenant la rédaction des procès-verbaux, la production d'un tableau des 92 résolutions numérotées et d'une liste des 88 documents distribués aux membres, eux aussi numérotés, ainsi que la rédaction de la correspondance. D'autre part, la conservation des documents et l'envoi de la correspondance ont continué d'être assurées par la secrétaire de direction de l'école. Comme l'année précédente, l'allocation attribuée à la secrétaire du conseil a été assumée par l'école.

La communication soutenue avec les membres a été réalisée au moyen de nombreux courriels.

La réduction au minimum du papier utilisé par le conseil s'est continuée grâce au courriel, à l'envoi des documents sous forme de fichier électronique et à la projection de tous les documents lors des réunions. Le souci environnemental du conseil s'est aussi manifesté par le bannissement de l'eau embouteillée lors des réunions.

Trois activités spéciales ont contribué à l'intégration des membres du conseil : dîner à la cafétéria et visite de l'école en octobre et repas avec l'équipe de direction lors des réunions d'octobre et de décembre. À cette dernière occasion, une activité a souligné les 10 ans d'existence du conseil d'établissement. Du côté social, un souper de fin d'année a aussi accompagné la réunion de juin.

Le bon fonctionnement du conseil constitue une préoccupation majeure du président. De même, la directrice y accorde beaucoup d'importance. La préparation et le suivi des réunions ont été réalisés en collaboration par le président et la directrice lors de fréquentes rencontres. Le climat de travail, l'esprit animant le conseil et l'efficacité du conseil ont fait l'objet d'attention soutenue et plusieurs moyens concrets ont été mis en œuvre pour assurer le succès du conseil d'établissement.

5. Les relations avec le milieu

Le conseil d'établissement a entretenu plusieurs relations avec son milieu.

- Liens avec des organismes apparentés :
 - Comité de parents de la Commission scolaire : M. Louis Chartré, représentant et M. Pierre Gagné, substitut ont participé aux réunions du Comité de parents et fait rapport au conseil d'établissement;
 - Organisme de participation des parents (OPP) : un parent du conseil d'établissement a participé à chaque réunion de l'OPP et a assuré le lien;

- Conseil des élèves : des contacts ont eu lieu au besoin avec le président et la vice-présidente et ces derniers ont fait rapport de leurs activités à chaque réunion du conseil.
- Interventions du président :
 - Auprès des finissants :
 - Le 20 novembre 2008, remise des diplômes aux finissants du PEI;
 - Présentation du conseil d'établissement et texte publiés dans l'album des finissants.
 - Auprès du personnel de l'école :
 - En janvier 2009, lettre au personnel du PEI suite à la remise des diplômes;
 - En février 2009, lettre d'hommage au personnel éducatif lors de la Semaine des enseignantes et des enseignants;
 - En juin 2009, lettre de remerciement à tout le personnel éducatif.
 - Auprès de la CSDD :
 - Discussion avec la présidente et certains commissaires concernant le dossier des infrastructures.
 - Auprès de la Ville de Québec :
 - En novembre 2008, rencontre de M. François Picard, conseiller municipal, au sujet du terrain synthétique, en compagnie de la directrice.
 - Auprès du ministre Sam Hamad :
 - En mai 2009, rencontre en compagnie de la directrice et de quelques commissaires au sujet des besoins de l'école en infrastructures.
- Participation à des rencontres organisées par la CSDD :
 - Rencontres de la Table des présidents des conseils d'établissement le 26 novembre 2008 et le 26 mars 2009.
- Participation d'un commissaire à une réunion du conseil d'établissement :
 - Le 19 novembre 2009, présence de M. Claude Légaré.
- Représentation par le président lors des événements suivants :
 - Gala Méritas du 2 juin 2009 et remise des Prix du conseil d'établissement;
 - Tournoi de golf de la Fondation de l'école le 29 juin 2009.
- Participation du conseil d'établissement lors de la journée Portes ouvertes :
 - Kiosque du conseil et animation par 5 parents du conseil (kiosque partagé avec l'OPP);
 - Distribution du rapport annuel abrégé du conseil d'établissement dans la pochette remise aux visiteurs.
- Réunion de parents :
 - Assemblée générale des parents le 9 septembre 2008 : 70 personnes présentes.

- Participation des parents du conseil aux activités de l'école:
 - Entrevues de finissants du PEI en avril 2009;
 - Concerts de Noël et de fin d'année;
 - Comédie musicale en avril 2009.

- Participation au Congrès de la Fédération des comités de parents du Québec :
 - En mai 2009, participation d'un parent du conseil.

- Relations humaines :
 - Plusieurs lettres de félicitations, de remerciements et de vœux divers ont été adressées par le président à des membres du conseil, à des membres du personnel et à des élèves.

- Interventions du public lors des réunions du conseil :
 - En février, interventions de deux enseignants en arts au sujet de la grille-matières de 5^e secondaire;
 - En mai, présentation du document de l'OPP sur le sentiment d'appartenance par M. Pierre Giguère, membre de l'OPP.

- Diffusion d'informations :
 - Des résumés des travaux du conseil d'établissement ont été publiés dans le communiqué aux parents;
 - Tous les ordres du jour et les procès-verbaux ont été déposés sur le site Web de l'école;
 - Une section du site Web de l'école expose en détails toutes les informations relatives au conseil;

- Diffusion du rapport annuel du conseil d'établissement :
 - Version intégrale :
 - Remise à la direction de l'école, à la présidence et à la direction générale de la CSDD;
 - Dépôt sur le site Web de l'école;
 - Copies reliées déposées dans le secrétariat et les salles du personnel.
 - Version abrégée (nouveau en 2008-2009) :
 - Diaporama présenté à l'assemblée générale des parents;
 - Dépôt sur le site Web;
 - Rapports annuels d'activités des comités :
 - Remis à la direction;
 - Dépôt sur le site Web.

6. Le bilan de l'année

Le conseil d'établissement 2008-2009, empreint d'un climat serein, a réalisé ses travaux avec une belle collégialité. Sous le signe de la continuité, il a fait progresser les nombreux chantiers entrepris l'année précédente, tous ses travaux exigeant beaucoup de temps, d'énergie et de mémoire de l'organisation. Le conseil démontre bien son souci d'agir à long terme, étant conscient des enjeux

pour le bien des élèves et pour le développement de l'école. Fort de l'implication soutenue de ses membres et de l'excellente collaboration entre la direction de l'école et le conseil d'établissement, les résultats sont tangibles. En fin d'année, tous les membres ont exprimé leur grande satisfaction récompensant les efforts investis et se sont montrés soucieux de voir le fruit de leur travail se poursuivre l'an prochain.

6.1 Le bilan sur le fonctionnement

Les réunions du conseil ont été très riches en contenu et alimentées par des échanges stimulants. Avec la bonne collaboration des membres, elles se sont déroulées avec rigueur et efficacité et cela, sans affecter l'écoute et dans une atmosphère très positive et agréable. La durée des réunions a été contrôlée en misant sur la bonne préparation des membres et la discipline respectueuse. Un des atouts importants pour le succès du conseil réside dans la préparation soignée des réunions et les suivis attentifs, tous deux effectués par la directrice et le président.

Du côté de sa composition, le conseil a connu le remplacement de deux membres représentant le personnel en cours d'année. Fait notable, le conseil comptait 12 membres ayant plus d'un an d'expérience, dont certains impliqués à l'école depuis longtemps. L'intégration des nouveaux membres doit demeurer une priorité pour aider au succès du conseil. De plus, la présence assidue des membres est essentielle à une bonne maîtrise des dossiers et à un bel esprit de corps.

L'imposant travail des comités a multiplié les résultats concrets, tels que consignés dans le rapport de fin d'année de chacun d'eux. Ces rapports constituent d'ailleurs un outil précieux pour le redémarrage des activités l'année suivante. Comme point intéressant, signalons la collaboration entre certains comités pour quelques réalisations. En nouveauté, les comités Action Santé et Action Planète ont créé leur section respective sur le site Web de l'école.

Comme point à améliorer, la grande quantité d'informations à transmettre aux membres a fait en sorte que les documents ont souvent été prêts seulement quelques jours avant les réunions. Ainsi les membres avaient peu de temps pour bien s'approprier les dossiers. Par ailleurs, la tenue en ordre de l'ensemble des documents a facilité le suivi des dossiers et des réunions, tout comme la qualité des procès-verbaux.

6.2 Le bilan sur les relations avec le milieu

Le conseil a concrétisé son désir d'être présent dans son milieu et de participer à un grand nombre d'activités de l'école. Visant toujours un objectif d'ouverture et d'information, il a continué de publier une vitrine détaillée sur le site Web de l'école. De même, il a présenté un kiosque lors de la journée Portes ouvertes. Comme innovation, la rédaction d'un sommaire du rapport annuel sous forme de diaporama a été utile et appréciée pour l'assemblée générale et les Portes ouvertes.

Une relation soutenue avec l'OPP a constitué un apport mutuel intéressant. Le maintien de bonnes relations avec la Commission scolaire des Découvreurs a continué d'être une priorité. Tout en faisant valoir les besoins de l'école, le travail de collaboration entrepris depuis plusieurs années avec la CSDD est primordial afin que tous soient gagnants.

6.3 Le bilan sur l'équipe de direction

La direction de l'école a grandement contribué aux travaux du conseil d'établissement. La directrice a été présente à toutes les réunions et les comités ont tous bénéficié de la présence d'un membre de l'équipe de direction. Par ailleurs, l'ampleur des nombreux dossiers à mener de front et l'essentielle présence quotidienne « sur le plancher » ont continué d'être constatées par le conseil tout au long de l'année. Le conseil tient à l'encadrement offert par l'équipe des cinq directeurs et directrice adjoints et la directrice. Il a aussi remarqué l'imposant travail accompli par le directeur adjoint administratif. Le grand dynamisme de cette équipe compétente et efficace, associé à celui du conseil d'établissement et à celui de tout le personnel, a permis à l'école d'avancer et de se démarquer encore une fois dans plusieurs domaines.

6.4 Le bilan sur les dossiers

Se référant au plan de travail adopté, le conseil d'établissement a traité tous les dossiers réguliers dans les délais requis et il a travaillé sur tous les dossiers particuliers. Les faits saillants de l'année sont ici présentés sous l'angle des réalisations en cours, des préoccupations et des développements à venir.

6.4.1 Les réalisations en cours

En lien avec les valeurs du **projet éducatif**, la remise des Prix du conseil d'établissement s'est poursuivie. Il est souhaité qu'un affichage permanent des Prix remis depuis quatre ans soit réalisé pour la visibilité des réalisations d'élèves qui ont illustré ces valeurs. Pour une deuxième année, l'encart inséré dans le dépliant de l'école et intitulé « Bilan des réalisations 2007-2008 » a tenu lieu de reddition de comptes simple et accessible. Étant donné que le projet éducatif vient de compléter sa cinquième et dernière année, son évaluation et sa mise à jour occuperont une place importante en 2009-2010. Lors de cette opération obligatoire, il faudra tenir compte que son intégration dans l'enseignement et la vie de l'école fait graduellement son chemin et doit être poursuivie. Quant au plan de réussite, il reste à trouver un rythme régulier pour sa confection et son évaluation.

Le **virage santé** déjà en place à l'école est pratiquement terminé, en conformité avec la politique-cadre du MELS. Le conseil d'établissement a d'ailleurs approuvé la politique santé de l'école restructurée selon celle du ministère. Pour favoriser l'acquisition de saines habitudes de vie, le comité Action Santé a encore été très actif auprès des élèves et croit toujours à la sensibilisation. L'évolution prévue touche davantage les comportements des jeunes. Dans ce but, s'ajoutant à des recommandations du rapport de recherche qui ont déjà été appliquées cette année, de nouvelles interventions seront développées et implantées par l'étudiante au doctorat et le comité. La contribution active des élèves du comité au niveau des idées et des réalisations a donné de beaux résultats : affiches, incitation au bon usage des fours micro-ondes, achat de vaisselle lavable. Au sein du comité, la collaboration de tous les partenaires a encore une fois été précieuse. Par ailleurs, les redevances versées par le concessionnaire à l'école ont été réduites considérablement cette année et un nouveau contrat sera en vigueur l'an prochain au niveau de la CSDD.

Les activités organisées par le comité sur la **santé mentale** ont suscité de l'intérêt, tout particulièrement la Semaine sur la santé mentale. Pour aider à répondre à des besoins fondamentaux propres aux adolescents, le comité vise maintenant à rejoindre aussi le personnel et les parents.

Du côté **environnement**, le comité Action Planète a donné un essor à l'application de la nouvelle politique environnementale. Un grand nombre d'actions concrètes et des projets d'envergure ont rejoint toute l'école grâce à la contribution des membres convaincus et engagés. Toutefois il faut reconnaître toute l'énergie indispensable pour assurer le progrès du virage vert de l'école, au niveau de la sensibilisation et dans les tâches quotidiennes à effectuer.

Au chapitre des infrastructures, la réalisation du projet d'**aménagement extérieur** grâce au financement obtenu l'an dernier a avancé avec des installations pour le basketball et l'entretien des jeunes arbres plantés. Il reste à exécuter les travaux sur la terrasse et réévaluer la pertinence du terrain de volleyball pour finaliser le tout. Les élèves bénéficieront avec plaisir d'une cour plus agréable.

Le dossier des **voyages éducatifs** n'a pas pu être entièrement complété tel que prévu au plan de travail. Toutefois de nettes améliorations ont pris place : application plus attentive de la politique quant à l'organisation des voyages, présentation plus adéquate des demandes au conseil d'établissement, salon d'annonce des voyages. Il reste à officialiser ces améliorations à l'intérieur de la politique sur les voyages et/ou dans les pratiques à maintenir, de même qu'à ajuster la méthode d'évaluation des voyages. Concernant l'offre de voyages, tous les voyages de niveau ont eu lieu. De plus, la déception de l'année précédente dans ce dossier a connu une fin heureuse avec la réalisation de voyages outre-mer organisés et réalisés cette année à la grande satisfaction de tous, et surtout des finissants.

6.4.2 Les préoccupations

L'implantation du **Renouveau pédagogique** a fait l'objet d'efforts considérables de la part de l'équipe-école. Parallèlement, les modifications concernant les bulletins ont inquiété les membres du conseil d'établissement. Il faut en retenir que ces changements rapides bousculent le travail du personnel et la compréhension par les élèves et les parents. D'où s'ensuit un besoin important de les informer et les rassurer. Par ailleurs, lors de l'approbation du **cadre organisationnel (grille-matières)**, les membres du conseil ont déploré les nombreuses contraintes réduisant fortement les choix offerts en option aux élèves et rendant difficile l'actualisation des programmes particuliers tels que les profils au premier cycle et le PEI.

La décroissance de la **clientèle** ressentie dans la CSDD affecte encore peu l'école, mais une vigilance doit être maintenue à ce chapitre. Afin de contrer cette tendance et de conserver les élèves qui sont tentés par les écoles du secteur privé situées à proximité, une stratégie proactive de promotion de l'école est essentielle.

6.4.3 Les développements à venir

En 2008-2009, un appui important a été obtenu de la CSDD dans le dossier des **infrastructures**. Celle-ci a d'ailleurs créé un comité des infrastructures, dédié entre autres à l'école De Rochebelle. Pour donner suite à la résolution du conseil d'établissement donnant une priorité égale aux plateaux sportifs additionnels et à l'auditorium, diverses démarches politiques et administratives ont été effectuées en concertation par la direction de l'école, le conseil d'établissement et la CSDD. Des efforts importants devront encore être fournis par toutes ces instances. D'autre part, la problématique du double usage du terrain synthétique de soccer n'a pas encore été résolue à la satisfaction de l'école malgré la poursuite des démarches. Toutefois des solutions à court et moyen termes sont en discussion avec la Ville.

Au plan des **communications**, l'école bénéficie d'un site Web dont la mise à jour constante doit demeurer une priorité. Dans une école aussi imposante et dynamique, la circulation structurée et régulière de l'information à l'interne et vers l'externe est essentielle pour la vie de l'école, pour sa promotion et pour le succès des activités. Les élèves, le personnel et les parents mentionnent souvent des lacunes à ce niveau. Des actions sont posées, mais il faut constater que cette fonction a grand besoin de développement.

En fin d'année, l'OPP a remis à la direction et au conseil d'établissement un document de réflexion sur le **sentiment d'appartenance**. Cet aspect essentiel de la vie de l'école, déjà bien présent, gagnerait à être davantage nourri et les occasions ne manquent pas, selon les éléments cités dans le document. Le conseil d'établissement recommande que des suites soient données à ce dossier.

En lien avec le développement du sentiment d'appartenance et le dossier des infrastructures, une revitalisation de la **Fondation de l'école** a été vivement souhaitée par les membres du conseil et de l'OPP de même que par le président de la Fondation.

7. Les recommandations pour l'an prochain

À la suite des travaux de 2008-2009 et en reprenant les rubriques contenues dans le plan de travail, il convient de relever les points suivants à traiter par le futur conseil d'établissement, sans toutefois énumérer ici les dossiers réguliers inhérents au calendrier habituel de l'année :

7.1 Projet éducatif :

- Projet éducatif 2004-2009 : évaluation et mise à jour
- Valorisation et intégration du projet éducatif dans l'enseignement et la vie de l'école : souci constant de toute l'équipe-école;
- Plan de réussite 2008-2009: évaluation et reddition de comptes;
- Plan de réussite 2009-2010 : élaboration et approbation;
- Reddition de comptes sur la qualité des services : production du « Bilan des réalisations 2008-2009 » et diffusion.
- Prix du CÉ : continuation pour diffuser et illustrer les valeurs du projet éducatif et affichage permanent des gagnants.

7.2 Enseignement :

- Renouveau pédagogique : information relative à l'implantation en 5^e sec., évaluation... ;
- Bulletins : appropriation des nouvelles modalités;
- Normes et critères d'évaluation : information sur l'application.

7.3 Communications :

- Amélioration des communications internes et externes;
- Site Web : assurance d'une mise à jour continue;
- Cueillette d'informations à l'interne : application de la méthode prévue;
- Portail Édu-groupe : offre et soutien aux enseignants ;
- Mise en valeur des succès de l'école et de ses élèves : actualisation de moyens;
- Modalités relatives aux communications aux parents : révision;
- Photos prises à l'école et parutions dans les médias : recensement.

7.4 Infrastructures :

- Aménagement extérieur : concrétisation du reste du projet (terrasse, terrains de jeux, verdissement);
- Auditorium et plateaux sportifs : continuation des démarches entreprises avec les partenaires;
- Terrain synthétique : solution avec la Ville et la CSDD pour le football et le soccer.

7.5 Santé :

- Politique santé de l'école : diffusion et application;
- Plan d'action « Écoles en forme et en santé » : activités de participation et de promotion;
- Information et sensibilisation des élèves, des parents et du personnel;
- Menu de la cafétéria et distributrices: respect de la politique ;
- Questionnaire sur les habitudes alimentaires : analyse des résultats et suivi;
- Projet de recherche sur le comportement : développement et implantation des interventions;
- Tabagisme : travail d'éducation à accentuer et application de la loi en vigueur.

7.6 Santé mentale :

- Plan d'action 2008-2009 : continuation de sa mise en œuvre dès l'automne;
- Semaine de la santé mentale : reconduction;
- Information au personnel : augmentation
- Création d'une section sur le site Web.

7.7 Environnement :

- Promotion et application de la politique environnementale;
- Élaboration d'un plan d'action annuel en conformité avec la politique;
- Maintien dans tous les pavillons d'équipes élèves – enseignants rattachés au comité Action Planète;
- Reconnaissance des initiatives environnementales de tous et chacun.

7.8 Promotion de l'école :

- Participation du conseil et de l'OPP à la journée Portes ouvertes ;
- Suivi de l'évolution de la clientèle.

7.9 Voyages :

- Poursuite et fin du dossier de révision de l'offre de service en 5 volets :
 - Modifications à la politique;
 - Application rigoureuse de la politique;
 - Amélioration du processus d'approbation par le conseil d'établissement;
 - Amélioration du processus d'organisation;
 - Offre des voyages améliorée telle que souhaitée dans la consultation;
- Évaluation des voyages réalisés : ajustement et suivi;
- Activités de financement des voyages : reconsidération.

7.10 Vie de l'école :

- Sentiment d'appartenance : suivi au document de l'OPP;
- Fondation : appui à la revitalisation.

7.11 Ressources matérielles:

- Locaux et mobilier: continuation des améliorations et rénovations.

7.12 Relations du conseil d'établissement :

- Collaboration suivie avec la direction;
- Maintien des liens avec le personnel ;
- Relation avec l'OPP : participation aux réunions et collaboration;
- Contact avec le conseil des élèves;
- Contact avec le Comité de parents par le biais du représentant et du substitut;
- Contacts avec la Commission scolaire des Découvreurs (Direction générale et Conseil des commissaires) : présence et interventions au Conseil des commissaires, invitation aux réunions du conseil d'établissement, participation à la Table des présidents;
- Participation à divers événements de l'école;
- Information du milieu et de la communauté: diffusion d'informations régulières sur le site Web et dans le communiqué aux parents.

7.13 Fonctionnement du conseil d'établissement :

- Intégration des nouveaux membres du conseil : activités spécifiques;
- Production d'un sommaire du rapport annuel d'activités;
- Production des rapports annuels d'activités des comités;
- Transition favorisée vers une nouvelle présidence.

8. Conclusion

Le conseil d'établissement a fait preuve d'un bel esprit de corps cette année et laisse un bilan fort positif. Le respect des règles, la bonne volonté des membres et leur intérêt réel pour le bien des jeunes ont été garants du bon fonctionnement et du climat harmonieux d'un conseil d'envergure comme celui de De Rochebelle. La quantité et la complexité des dossiers, tous traités avec professionnalisme, impressionnent encore une fois.

Il est important de souligner l'excellente collaboration entre le conseil d'établissement et l'équipe de direction. Le conseil a exprimé sa confiance envers cette équipe et continue d'apprécier leur engagement dans le succès, la promotion et le rayonnement de l'école. Par ailleurs, il reconnaît la précieuse contribution de la Commission scolaire auprès de l'école et désire continuer à travailler de concert avec elle pour faire avancer le dossier des infrastructures. Une fois de plus cette année, le personnel et les élèves ont prouvé la grande qualité de l'école par toutes les belles réussites individuelles et collectives.

C'est avec fierté et sens du devoir accompli que les membres terminent l'année 2008-2009 en souhaitant qu'un enthousiasme égal à celui de cette année anime le futur conseil d'établissement pour assurer l'évolution constante de ce milieu de vie riche et stimulant offert par l'école secondaire De Rochebelle.

« Que l'action de chaque jour tende pas à pas vers notre vision! »



Daniel Fortin
Président